

# Convention de mécénat

Entre l'entreprise .....

Domiciliée, .....

Représentée par .....

Et

L'association du Musée du Chapeau, domiciliée à La Chapellerie, 31 rue Martouret  
42140 Chazelles-sur-Lyon

Représentée par .....

Il est conclu une convention entre l'entreprise et l'association du Musée du Chapeau qui a pour objet de définir les objectifs et les modalités de soutien.

1. L'entreprise apporte un soutien tant financier que moral et actif aux projets scientifiques, culturels et solidaires de l'Atelier-Musée du Chapeau, développés auprès de tous les publics sur le territoire.
2. Grâce à sa contribution, l'entreprise soutient l'acquisition de pièces rares pour enrichir les collections, le développement d'actions pédagogiques et tous projets innovants.
3. Les actions portées par l'association du Musée du Chapeau étant d'intérêt général, l'entreprise bénéficie d'une réduction fiscale de 60 % du montant de sa participation.
4. La contribution de l'entreprise est fixée à ..... euros pour 2024. L'adhésion est renouvelable annuellement. L'Atelier-Musée informera l'entreprise mécène de l'échéance de la convention avant sa date anniversaire. Le règlement se fait à la signature de la convention.
5. L'entreprise est associée aux différentes actions de l'Atelier-Musée afin de valoriser ce partenariat auprès de ses collaborateurs et de ses clients. L'entreprise est :
  - mise en valeur sur les documents de communication (logo sur le site internet et les différents supports édités) et à travers la notoriété du Musée,
  - invitée aux événements (vernissages, inaugurations, défilé annuel des créations automne/hiver, Rencontres Internationales des Arts du Chapeau...),
  - dispose de visites guidées gratuites y compris visites privées pour ses clients et collaborateurs,
  - dispose de visites des coulisses du musée (réserves, centre de formation, atelier de production, ancien show-room), de visites à thème (architecture industrielle, mode...) pour ses collaborateurs et ses clients,
  - destinataire du catalogue des expositions temporaires,
  - destinataire de la revue Chapeau Passion (2 numéros / an),
  - destinataire des Newsletters,
  - dispose de la salle art déco (ancien show-room) pour ses réunions (jusqu'à 30 personnes),
  - dispose de l'auditorium (90 places assises), une fois par an, avec possibilité de vidéo projection et conférence.

Fait à Chazelles-sur-Lyon, le .....

Pour l'association du Musée du Chapeau,

Pour l'entreprise,